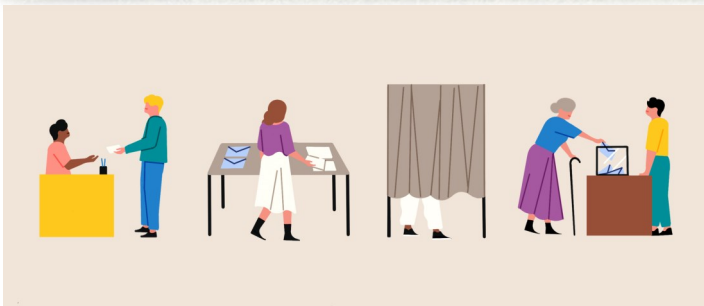


VIM'Infos



Avril 2024



Élections Européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Les électeurs sont appelés aux urnes pour élire les 81 représentants français au parlement européen élus au suffrage universel direct à un tour.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de Vimines, vous avez jusqu'au **26 avril** pour faire la démarche, à votre convenance soit directement en ligne ou en mairie en fournissant le cerfa d'inscription, votre carte d'identité ou votre passeport et un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, d'internet) de moins de 3 mois.

En cas de déménagement sur la commune, signalez-le en mairie afin de mettre à jour votre adresse électorale.

Le Zygomatic revient à Vimines !

Mercredi 17 avril à 15h30
Salle St Jean

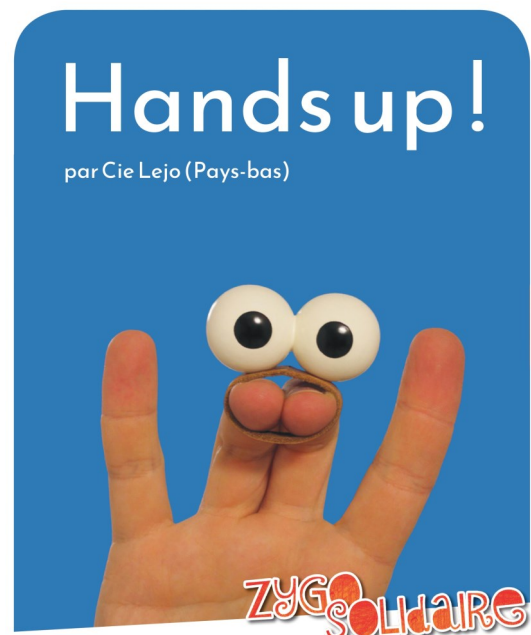
Dans le cadre du Zygo Solidaire, découvrez un spectacle minimaliste poético-rigolo **"Hands up !" par la Cie LEJO (Pays-Bas)**.

Certains ne savent rien faire de leurs mains. Pas Lejo ! Ce Néerlandais a l'art de créer d'innombrables personnages uniquement avec ses doigts nus, de gros yeux ronds en bois et quelques accessoires.

'Hands up!' (haut les mains !) est un spectacle musical familial sans paroles, plein de poésie et de drôlerie. Les marionnettes font une démonstration de leurs talents dans un décor tout bleu, et le public (jeune et plus âgé !) oublie rapidement qu'il est en train de regarder deux mains ! Mise en scène et jeu: Leo Petersen. Durée : environ 45min - Dès 4 ans, convient à tout âge !

Pour les Viménais, tarif préférentiel de 5€
(sur présentation d'un justificatif de domicile).

Contremarques disponibles uniquement en mairie, aux horaires d'ouverture au public.



MERCREDI

17
AVRIL

VIMINES

15h30 : Salle Saint-Jean

TARIF ET BILLETTERIE : 8€ SUR WWW.INSTINCTAF.NET
TARIF SPECIAL VIMÉNAIS : 5€ EN MAIRIE UNIQUEMENT





HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouverture de la Mairie au public	10h00 12h00	16h00 18h00	.	16h30 19h00	.
Permanences téléphoniques	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00	9h00 11h00
Prise de rdv État Civil	.	14h00 16h00	.	16h30 18h30	.
Permanence dépôt de dossier URBANISME	Sur rdv	16h00 18h00	.	Sur rdv	.

Consultance de l'architecte conseil : 1 fois par mois—sur rdv auprès du secrétariat

Prise de rendez-vous possible avec les Elus:

Maire et Présidente du C.C.A.S.,
Corine WOLFF

1^{er} adjoint en charge des finances et de l'économie,
Gérard GUGGIARI

2^{ème} adjointe en charge de la solidarité, la cohésion sociale, la communication, l'animation et la culture,
Myriam MITAIS

3^{ème} adjoint en charge des travaux et investissements, **Jean-Philippe QUIDOZ**

4^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et des services aux personnes, **Cyrielle FRISON**

5^{ème} adjoint en charge de l'aménagement du territoire et des relations avec les partenaires extérieurs, **Jean-François VELLARD**

Ordures ménagères et tri sélectif

Collecte des déchets les mercredis et jeudis.

Afin de faciliter vos dépôts de déchets recyclables, **des sacs cabas réutilisables sont à votre disposition** auprès de l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

Horaires de la déchetterie de Bissy—du lundi au samedi :

Hiver (1er octobre au 31 mars) 8h30/12h 14h/17h30 **Été** (1er avril au 30 septembre) 8h30/12h 14h/18h **Dimanches et jours fériés** 8h30/12h
Fermée le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.

Déchetterie mobile

Retrouvez toutes les dates dans le calendrier en dernière page.

Accueils de loisirs

Claire WILLIATTE

Tel : 06 29 69 70 34

Mail : centreloisirs@vimines.com

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Virginie D'HALLUIN

Tel : 06 30 97 58 22

Mail : sad@vimines.com

Micro-crèche

Mélanie VERARD

Tel : 04 28 70 59 66

Mail : petite-enfance@vimines.com

Contact Dauphiné Libéré

Jacky BARTHELEMY

Tel : 06 28 08 47 97

Mail : jacky_barthelemy@hotmail.fr

Bibliothèque de Vimines :

Isabelle ANTOINE

47 Allée du Prévert—Chef-Lieu

Tel : **07 56 47 11 30**

Mail : bibliotheque@vimines.com

Ouverture : lundi - mardi - vendredi : 16h-18h, mercredi 9h-12h.

Fermeture au mois d'août.

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 04 79 25 40 16

Appel d'Urgence Européen : 112

SAMU : 15

Pompiers : 18

Appel d'Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler: 114

SOS Médecin 73 : 3624 - www.sosmedecins-france.fr

Pharmacie de garde : 3237

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11 - www.centres-antipoison.net/lyon/

SOS Femmes Violences : 04 79 33 95 85

Service Eaux Urgence : 04 79 96 86 70

ou le Formulaire Simpl'ici sur le site <https://simplici.grandchambery.fr/>

Enedis Urgence : 09 72 67 50 73

Orange Urgence: dommages-reseaux.orange.fr ou heures non ouvrables: 3900 choix 4

◆ Infos municipales	p. 1-13
◆ Vimines d'Hier et d'Aujourd'hui	p.14-15
◆ Informations diverses	p. 16-22
◆ Les associations de Vimines	p. 20-26
◆ Calendrier	p.28



Le Mot Du Maire

Madame, Monsieur, chers Viménaïses,

Les festivités de fin d'année 2023 nous ont offert de beaux moments partagés à l'occasion du repas des Aînés du Centre Communal d'Action Sociale, du Téléthon ... Les pages qui suivent vous en donneront un juste aperçu.

Nous devons la réussite de ces animations à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur aide, leur créativité et leur enthousiasme. Merci pour leur fidélité renouvelée chaque année !

2024 a commencé avec la remise des écharpes tricolores aux nouveaux élus du conseil municipal des enfants lors de la cérémonie des vœux le 19 janvier dernier. Sous les regards admiratifs de leurs parents et parfois grands parents, les enfants lui ont apporté une touche de fraîcheur et de spontanéité.

Ils sont maintenant en « fonction » et se réunissent régulièrement pour mettre en œuvre leur programme d'actions avec l'accompagnement des élues référentes. Une page du Vim'Infos leur est désormais dédiée pour vous tenir informés.

La campagne de recensement est terminée ; les viménaïses ont réservé un bon accueil aux agents recenseurs. Leur travail a pu se conclure sans difficulté et nous savons maintenant que, mis à part la trentaine de logements non renseignés, le recensement fait état d'une population s'élevant à 2376 habitants.

En ce début d'année, les manifestations des agriculteurs occupent une large place dans l'actualité nationale, voire européenne ; elles mettent en lumière les difficultés d'une profession confrontée à la contradiction de devoir répondre à la demande croissante de produits d'alimentation locale en circuit court et de tenir compte des restrictions imposées par les lois européennes et les normes environnementales toujours plus importantes. Nombreux sont ceux qui peinent à se dégager un salaire convenable en pratiquant un métier pourtant choisi par passion, par amour de la terre, des animaux et indispensable à la vie des citoyens.

Connait-on encore vraiment de quoi est fait le quotidien des éleveurs et exploitants agricoles, en particulier dans notre commune ? Jusqu'au milieu du XXème siècle, presque tous les viménaïses en activité travaillaient dans le domaine agricole. Le développement de l'industrie a ensuite contribué à l'apparition d'une nouvelle catégorie d'agriculteurs double actifs.

Aujourd'hui, seuls deux agriculteurs installés sur la commune exercent encore à temps plein. Tous les autres ont une autre activité professionnelle en parallèle. Des agriculteurs des communes voisines participent aussi, par leur travail, à la valorisation de nos espaces.

Les paysages de Vimines illustrent cette identité rurale à laquelle nous sommes si attachés ; les agriculteurs en sont les garants et nous leur sommes redevables de l'entretien de notre cadre de vie.

Ils sont de plus en plus confrontés aux conflits d'usage car leur travail est méconnu. Ils sont aussi tributaires du rythme des saisons et des journées, et du temps qu'il fait.

Toute forme de nuisances liée aux bruits, à l'odeur, à la lenteur du trafic est de moins en moins acceptée et suscite parfois des comportements agressifs de la part de certains habitants.

A ces contraintes quotidiennes, s'ajoutent les nouveaux enjeux de la profession qui réclament un besoin croissant de technicité et de formation, d'adaptation des cultures et des pratiques au dérèglement climatique, de travail en réseau.

Nous avons choisi de leur consacrer le sujet central de ce Vim'infos ; c'est notre manière de leur montrer notre soutien !

Bonne lecture

Corine WOLFF – Maire de VIMINES



Les principales décisions des derniers conseils municipaux

Conseil municipal du 28 novembre 2023

La commune a adopté son plan de déneigement pour formaliser son organisation opérationnelle. Il a pour objectif de préciser les moyens et l'organisation du déneigement, de fixer les règles et les priorités et de définir le partenariat avec les riverains.

Considérant que les nids de frelons asiatiques peuvent, quelle que soit leur situation, nuire à l'ensemble de la population, la commune a mis en place une participation communale de 70€ au bénéfice des habitants qui ont recours à une entreprise agréée pour la destruction des nids de ces nuisibles.

Suite à la réalisation d'un audit de l'église pour mesurer les travaux de conservation à engager, une demande de subvention a été faite auprès de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour voir ce qu'il sera possible de faire au cours des trois prochaines années.

Le procès-verbal et la liste de l'ensemble des délibérations de cette séance sont consultables sur le site internet de la commune

Conseil municipal du 9 janvier 2024

La commune a choisi de verser un acompte de subvention de 100 000 euros au CCAS pour l'année 2024 (190 000 euros de subvention ont été versés au CCAS en 2023).

Le procès-verbal et la liste de l'ensemble des délibérations de cette séance sont consultables sur le site internet de la commune

Conseil municipal du 6 février 2024

La commune de Vimines est membre du SIVOM de Cognin qui a pour mission notamment l'accueil de loisirs pour les jeunes à partir de 11 ans. Ce SIVOM a revu ses statuts et dans ce cadre a choisi un nouveau nom : SIVOM du Val d'Hyères.

La commune a choisi de voter une subvention de 400 euros à l'association Prévention routière pour que les élèves de l'école puissent bénéficier de séance de sensibilisation au risque routier.

La commune a choisi d'attribuer la prime exceptionnelle dite de "pouvoir d'achat" à son personnel municipal dans le cadre du cadre réglementaire établi par l'Etat, à hauteur de 60% du montant maximal autorisé.

Dans le cadre du chantier de remplacement des pylônes RTE au Mont Grêle, du bois de chauffage, essentiellement du hêtre, sera sorti des layons par RTE sous les lignes et mis à disposition en bord de piste au sommet de la piste de Saint Jean de Couz, sous les pylônes des lignes.

La commune a choisi de vendre ce bois aux habitants pour un usage domestique exclusivement à raison de 150.00 € dans la limite de 5m³ par personne.

Le procès-verbal et la liste de l'ensemble des délibérations de cette séance sont consultables sur le site internet de la commune



Le Conseil Municipal Enfants

Lors des vœux de Mme Le Maire du 19 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de présenter nos jeunes élus aux habitants présents. Ils ont reçu ce jour-là leurs écharpes de jeunes conseillers municipaux.



Présentation du Conseil Municipal Enfants et remise des écharpes

Marion nous a raconté cette belle aventure :

« Bonsoir à tous, je suis là pour vous expliquer comment s'est déroulée l'élection du Conseil Municipal des Enfants.

Tout d'abord quelques élus sont venues dans les classes de CM1-CM2 pour nous présenter le CME. Puis les candidats ont réalisé une campagne électorale. Ensuite chacun leur tour, ils ont présenté leurs idées et les motivations qui les ont poussés à s'inscrire. Puis nous sommes allés à la mairie. Nous avons voté dans les mêmes conditions que vous, nous sommes allés dans les iso-loirs en prenant les prénoms de tous les participants. Puis nous sommes rentrés à l'école pour dépouiller les bulletins. Madame le maire est venue elle-même annoncer les résultats. »

Puis chacun d'eux a présenté son slogan :

- « Tom fera son maximum »
- « Avec Robin vos idées iront loin »
- « Manon une voie forte pour les enfants »
- « Avec Maxime tout ira bien à Vimines »
- « Votez Cassie, Vimines vous sourit »
- « Pour Vimines, Votez Charline »
- « Pour bien vivre à Vimines votez Lissandro »
- « Votez Yaëlle pour une vie plus belle »
- « Avec Marion, vos idées ce n'est pas Non »
- « Votez Oscar c'est voter pour de bonnes idées »
- « Votez Lucas, Vimines sera en bonne état »
- « Alice la voie des enfants »

Enfin, chacun a répondu à la question « Etre élu c'est quoi pour toi ? »

Ce à quoi ils nous ont répondu :

Etre sérieux, être à l'écoute, recueillir les idées des copains, améliorer la vie des élèves et des Viminais, aider les habitants, faire des projets et les mettre en place, être plus responsable pour l'environnement, représenter ma classe à la mairie, être engagé et avoir une parole en tant qu'enfant auprès de la mairie, travailler en équipe et participer à des ateliers, être au conseil municipal comme les adultes.

Nous avons été agréablement surpris par l'originalité de leurs slogans. Nous avons ressenti leur joie d'être élus et beaucoup de motivation. Ils prennent à cœur cette mission.

De nombreuses idées émergent déjà ! Ils ne manqueront pas de vous tenir informés lors d'un prochain Vim'infos.

L'élection du Conseil Municipal Enfants en photos



Votes des enfants



Dépouillement des votes



Annnonce des résultats par Mme le Maire



État civil

De novembre 2023 à mars 2024, la Commune de Vimines a connu :

6 Naissances – 8 Décès— 3 Mariages

Voici ceux qui ont donné leur accord pour publier ces heureux événements.

Naissances :

- Maxine, Claude, Suzanne DURIEUX, née le 19/12/2023
- Néva, Rose, Simone GENUIT, née le 07/01/2024
- Lila, Françoise, Catherine BESANCON née le 13/02/2024
- Lucie, Margot, Cécile BERNARD-COLOMBAT, née le 28/02/2024

Mariages :

- FERREIRA Rémi, Ludovic et DOS REIS Marcia, Maria, mariés le 09/03/2024

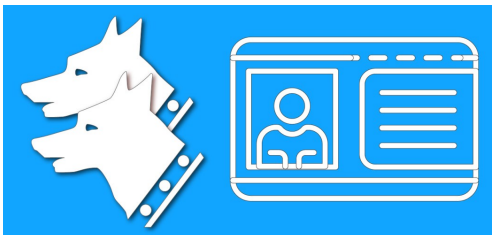
Les personnes souhaitant une insertion dans le Vim'Infos doivent répondre favorablement au coupon d'autorisation de parution envoyé ou nous en faire la demande écrite par mail : contact@vimines.com ou directement au secrétariat de mairie.

Pour tout renseignement sur vos démarches d'état-civil : rendez-vous sur le site <https://www.service-public.fr/>

ou sur le site de la mairie <https://www.vimines.com/>

Vos démarches en mairie

Recensement des chiens catégorisés en mairie



Certains chiens considérés comme pouvant être dangereux sont soumis à une réglementation spécifique. Ces chiens sont classés en **2 catégories** : **chien d'attaque** et **chien de garde et de défense**.

Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces 2 catégories, vous êtes soumis à certaines obligations.

Les **chiens d'attaque**, dits **de 1^{re} catégorie**, sont des **chiens issus de croisements** assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes : American Staffordshire terrier (communément appelés *pit-bulls*), Mastiff (communément appelés boerbulls), Tosa.

Les éléments de reconnaissance de ces chiens de 1^{re} catégorie sont définis par arrêté.

Les **chiens de garde et de défense**, dits **de 2^e catégorie**, sont les **chiens des races suivantes** : American Staffordshire terrier, Rottweiler, Tosa.

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

Les chiens de race sont les chiens inscrits au livre généalogique (livre des origines françaises - Lof - tenu par la société centrale canine) ou sur un livre d'un autre pays mais reconnu par la société centrale canine.

Seul un vétérinaire est compétent pour déterminer le type racial d'un animal et dans le doute il est recommandé aux personnes de se procurer une attestation vétérinaire qui pourra être présentée aux forces de l'ordre en cas de contrôle.

Rappel Si ces chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux, un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé.

La détention d'un chien de 1^{re} et 2^e catégories est soumise à la délivrance d'un permis de détention par le maire de votre commune de résidence.

Si votre chien a moins de 8 mois et n'a en conséquence pas encore fait l'objet de l'évaluation comportementale, il vous est délivré un permis provisoire valable jusqu'au 1 an de votre chien.

Après, il faudra redemander un permis de détention valable sans limitation de durée. Une fois le permis accordé, votre chien devra en permanence être à jour de la vaccination contre la rage.

Et vous devrez en permanence avoir une assurance garantissant votre responsabilité civile. Si vous avez plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien.

Le permis est gratuit.

Micro-Crèche Les P'tious de Vimines



**Vous êtes en recherche d'emploi,
Vous souhaitez que votre enfant se socialise
dans un milieu adapté
et de bienveillance
ou prendre du temps pour vous, parent ?**

La Micro crèche vous propose un mode de garde occasionnel (notamment les mercredis)

Vous pouvez joindre la micro-crèche au 04.28.70.59.66 du lundi au vendredi de 8h à 18h ou sur le site de la Mairie pour plus de renseignements.

Service Enfance Jeunesse Centre de Loisirs et Périscolaire

En période de Noël, les enfants ont réalisé des cartes de Noël à destination des personnes âgées.

Pour cette nouvelle année 2024, les accueils de loisirs ont accueilli la micro-crèche et les personnes âgées pour la Chandeleur. La dégustation de crêpes a été très appréciée par les petits comme les grands.

Le service d'aide à domicile

Votre soutien au quotidien

Le C.C.A.S. de Vimines, qui a à cœur d'être au plus près de ses concitoyens, vous propose un service de proximité centré sur vos besoins.

Pourquoi ? Car votre temps est précieux, et que notre priorité est votre bien-être.

Vous recherchez un coup de pouce pour vous faciliter vos démarches administratives, faire vos courses ou encore les tâches d'entretien de votre logement.

Nous vous assurons une prise en charge personnalisée, afin de vous soulager dans votre quotidien en vous apportant un soutien dans vos tâches quotidiennes.



Un échange et une prise en charge adaptée à votre emploi du temps et vos besoins.

Notre équipe d'intervenantes **dynamiques et professionnelles** est prête à intervenir :

- ⇒ Aide administrative
- ⇒ Aide aux courses
- ⇒ Entretien du logement
- ⇒ Repassage
- ⇒ Aide à la vie quotidienne

Nous intervenons **7j/7 du lundi au dimanche*** sur les communes de Vimines et Saint-Sulpice.

**les week-ends sont réservés à l'aide humaine, une aide au lever, au coucher, à la toilette...*

Devis gratuit

Déductibles à 50% des impôts, tarifs solidaires pour les personnes non imposables et de nombreuses aides possibles en fonction de votre situation





Bibliothèque municipale

« Les mots sont les passants mystérieux de l'âme »
Victor Hugo

Contacts:

bibliothèque@vimines.com
07 56 47 11 30
47 Allée du Prévert
Le Chef-Lieu



Nos nouveautés de la rentrée 2024



Les temps forts:

Ateliers "Bébés-lecteurs"

0 - 3 ans



Hourra!
L'instant lectures
pour les tout-petits
jusqu'à 4 ans

J'ai vu le Père Noël le 14 décembre

cembre

Le Pompon du lapin le 18 janvier

La grenouille à grande bouche le 15 février

La Grosse Gratouille le 21 mars



Instant lectures
du 15 février



La Grosse Gratouille
du 21 mars

À vos agendas !

Ateliers "Bébés-lecteurs"

0 - 3 ans

Prochaines dates :

- * Jeudi 16 mai
- * Jeudi 20 juin

Rendez-vous en salle de motricité à 10h

Activités créatives

Adultes

Une pause s'impose !



À vos aiguilles! Tricot, crochet, réalisation d'ouvrages, entouré d'une "équipe" qui vous donne de bons conseils.

Laissez-vous aiguiller par vos envies et votre créativité ! Prochains ateliers gratuits :

- jeudi 11/04
- jeudi 23/05
- jeudi 13/06

On joue à la bibliothèque !

Familles

Enfants & Parents viennent s'initier autour de jeux de société...On s'amuse beaucoup! Venez nous retrouver autour des jeux de société pour toute la famille, il n'y a pas d'âge pour jouer !

Tous les mercredis
de 10h30 à 11h30.



Atelier lecture

Au fil des pages

Échange autour de vos lectures "coups de cœur".

Partagez vos coups de cœurs le lundi de 16h30 à 17h45.

Information sur la date à venir au 07 56 47 11 30.





Vim'Anim : retour sur les derniers événements

Repas des Aînés

*Repas du CCAS
du 26 novembre
2023*




Entre couscous et forêt noire au menu, servi par les élus du CCAS et du conseil municipal, dans une ambiance musicale italienne, nous avons voyagé dans nos têtes, et partagé beaucoup de joie et de bonne humeur!!

Le repas du CCAS 2024 se déroulera le dimanche 6 octobre

Le CCAS

Pour cette fin d'année 2023, les accueils de loisirs ont participé activement pour l'AFM Téléthon. Une tombola, des activités sportives et le bal disco'thon ont permis de récolter **1435.11€** en faveur du Téléthon.



L'équipe des accueils de loisirs lors du Disco'thon

Téléthon

La commune

Toute l'équipe de bénévoles s'est mobilisée une année de plus pour le téléthon. Les aînés « le signal » ont réalisé toutes les compositions florales avec l'aide de Marina de la SATM qui a fait don des fleurs et des contenants. Les pains ont été préparés par Michel Ayet, la polenta cuisinée par Maurice Bovagnet, les diots offerts par Jean François Girard et la SATM et cuisinés par Gilles Bernard-Colombat, les matafans confectionnés par Jacques Rebotton et Nicole Claret. La buvette tenue par Festi Vimines et toute une équipe de bénévoles (Viménais, SATM) était présente pour vous accueillir. Malgré une baisse de fréquentation pour la journée du samedi et un tournoi de belote avec un nombre de joueurs restreint, la commune a pu reverser à l'AFM téléthon **1811.12€**.



Les bénévoles du Téléthon

Vœux du Maire



Les habitants sont venus nombreux pour assister à la Cérémonie des vœux le 19 janvier et rencontrer les nouveaux élus du conseil municipal des enfants !





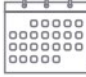


A partir du 2 avril 2024, un seul mode de dépôt numérique pour toutes vos démarches

Vos autorisations d'urbanisme et déclarations d'aliéner en ligne

1 Je prépare mon dossier

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande.

 Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux
 Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
 Anticiper votre calendrier de réalisation

2 Je le dépose en ligne

- > Je crée mon compte sur : urbanisme.grandchambery.fr ou en scannant le QR Code ci-contre
- > Je remplis mes documents en ligne
- > Je télécharge les pièces jointes



3 Je suis l'avancée de ma demande directement en ligne

Est-il possible d'envoyer son dossier par courriel ?

Non, il n'est pas possible de l'envoyer par courriel. Si vous faites le choix du format numérique, seul le dépôt sur le portail usager urbanisme des communes de Grand Chambéry sera accepté. Un envoi par courriel ou en utilisant un service de transfert comme wetransfer ou smash ne sera pas recevable.

Est-il possible de déposer son dossier au format papier ?

Oui. Le dépôt de votre dossier au format papier est toujours possible auprès de votre mairie mais le suivi de votre demande ne sera pas disponible en ligne.

Un seul portail : urbanisme.grandchambery.fr

Bilan des autorisations d'urbanisme 2023

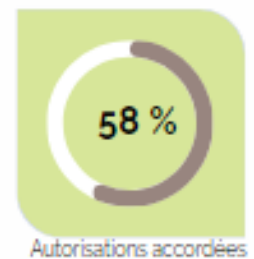
L'année 2023 a connu une baisse de dépôt de permis de construire. Le nombre de déclarations préalables se maintient sensiblement au niveau de 2022

Rappel : pour vos dépôts d'autorisations d'urbanisme, nous vous invitons à bien identifier vos pièces avec la nomenclature attendue que vous retrouvez dans le bordereau des pièces à joindre (cerfa des autorisations d'urbanisme)

Dès l'obtention de l'autorisation d'urbanisme, l'arrêté doit être affiché sur un panneau réglementaire, visible depuis la voie publique ou une voie accessible au public. Il est nécessaire de bien attendre l'obtention de l'autorisation avant de démarrer vos travaux.

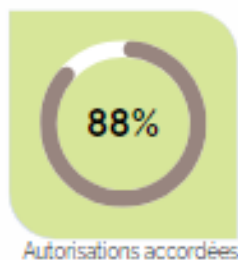
**Permis de construire
19 demandes déposées**

- 19 PC déposés
- 3 toujours en cours d'instruction
- 6 PC rejetés ou refusés
- 11 PC accordés



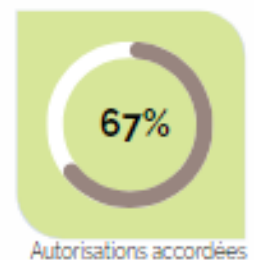
**Déclarations préalables
65 demandes déposées**

- 57 DP pour maison individuelle
- 8 DP Lotissement (Division en vue de construire)
- 1 DP annulée
- 7 DP rejetées ou refusées
- 57 DP accordées



**Permis de construire
modificatif
3 demandes déposées**

- 3 PC modificatif déposés
- 2 permis accordés



Travaux *Les Services Techniques en actions*



Curage et reprise de cunettes au mois de janvier et février



Pose de panneaux pour les allées et les sentiers réalisée en mars.



Entretien des chaudières pendant la période de chauffe



Pose d'un nouvel abri bus route de Saint Sulpice durant l'été



Réfection de la route des Venats avec deux ralentisseurs fait en fin d'année.



Elagage pour le déploiement de la fibre.

Elagage des propriétés des particuliers

La commune tenait à remercier tous les propriétaires concernés qui se sont mobilisés pour élaguer leurs parcelles privées suite au lancement de la campagne.

La campagne suit son cours ; nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Chantier de l'extension de l'école et de la bibliothèque : point d'étape



Finition des murs de l'extension atelier de classe et bibliothèque. Dallage de l'extension et du passage entre les bâtiments réalisés pendant les vacances de février. Couverture du passage prévu pendant les vacances de printemps.

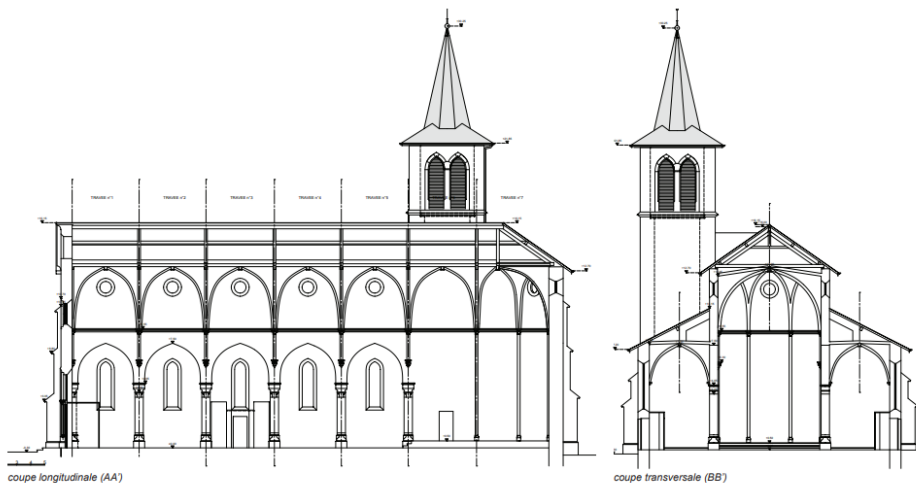


Finitions des murs du restaurant scolaire - mars 2024. Ouverture de l'entrée du restaurant scolaire depuis le hall de l'école prévue pendant les vacances de printemps.

Audit de l'Église paroissiale

Dans le courant de l'année 2023, un audit complet a été réalisé sur le bâtiment par le cabinet EPURE Architecture et Patrimoine.

Il a été mené par M. Benoit CHAMBRE durant le mois de septembre avec un relevé complet dimensionnel afin de pouvoir reconstituer un dossier de plans de l'ensemble avec vues et coupes, un état des lieux et un diagnostic chiffré exhaustif de l'extérieur et de l'intérieur.



coupe longitudinale (AA)

coupe transversale (BB)

Celui-ci détaille les travaux de confortation et de restauration de l'édifice qui pourront être envisagés en plusieurs étapes.

Un bref historique nous permet de mieux comprendre la reconstruction envisagée au courant du XVIIIe siècle :

« L'église de Vimines est signalée dès le XIIe siècle (Ecclesia de Vimenis dans le cartulaire de Grenoble). Les visites pastorales par les instances diocésaines nous informent de l'état de l'église au fil des siècles, dès 1340. Les comptes-rendus, souvent alarmistes, décrivent fréquemment des désordres importants : incendie en 1356, chœur en ruine en 1470, toit en mauvais état en 1700 («il pleut dans la nef»).

On devine sa silhouette sur la mappe sarde levée en 1730. Au cours du XIXe siècle, des travaux sont engagés. La nef et le chœur ont été restaurés vers 1829 et l'église semble en bon état. Mais en 1843 puis 1849, l'évêque constate l'état déplorable de l'église. Mais c'est surtout l'explosion démographique de ce siècle qui va conduire à une reconstruction inévitable de l'église pour en augmenter la capacité, comme dans la quasi-totalité des paroisses de Savoie. »



Carte postale ancienne Place de l'Église



Façade ouest en 2005

Au cours de ses recherches, le cabinet EPURE a retrouvé des documents du projet initial aux Archives Départementales, dessiné par l'architecte Théodore FIVEL. La commune confie les travaux à cet architecte en mai 1861 et les travaux débutent en avril 1862.

Ceux-ci dureront plusieurs années et seront réceptionnés définitivement le 18 juillet 1867. Des travaux ont été réalisés sur les couvertures et les façades au début des années 2000.



Façade ouest actuellement

Depuis, les enduits de la façade Ouest, côté place de l'Eglise, se sont dégradés ; ce qui a amené l'équipe municipale à lancer cet audit. Le dossier a été présenté à la communauté et l'équipe paroissiale.

La commune a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) et un dossier devrait être mis en place avec la Fondation du Patrimoine.

Selon le résultat de l'audit, l'édifice n'est pas mal en point, mais nécessite quelques travaux de première urgence pour sa préservation : démoussage d'un point de toit au Nord pour éviter les infiltrations sous les ardoises, reprise des évacuations d'eaux pluviales côté école pour ne pas déstabiliser l'assise des fondations, vérification des éléments de zinguerie de l'ensemble de la toiture. Ces travaux seront réalisés courant 2024.

Le document produit nous donne une bonne connaissance du volume de travail et du budget à engager pour effectuer sa restauration complète (intérieure et extérieure).

Nous attendons le retour des demandes de subventions avant tout engagement financier.

Vimines, commune rurale et périurbaine ou périurbaine et rurale

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, la quasi-totalité des habitants travaillent dans le secteur agricole en tant que propriétaires ou fermiers. La culture de la vigne y est importante notamment sur les coteaux bien exposés au bas du village. En 1871, l'agronome Pierre Tochon mentionne le vignoble de Vimines parmi les crus recommandables de Savoie avec celui de l'altesse de Vimines.

Au-dessus des vignobles, Vimines est mentionnée dans le Dictionnaire du Dûché de Savoie pour être aussi « un plateau fertile en grains de toutes espèces, légumes, fruits et foins. Les sommités ne fournissent que du menu grain, bois et pâturages. La commune de Vimines est réputée pour la bonté et la beauté de ses fruits ».

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que commence la disparition progressive de la société rurale ancienne composée jusqu'alors d'une majorité de petits paysans exerçant une agriculture familiale où l'élevage domine avec près de 85% de la surface agricole occupée par des prairies. Les cultures maraîchères et fruitières se développent peu à peu alors que la vigne régresse nettement. L'industrie est en expansion sur le bassin chambérien et permet à de nombreux Viminais de pratiquer une « double activité » afin d'améliorer les faibles revenus de leur exploitation.

Aujourd'hui le paysage de Vimines reste naturel avec près de 48% de forêts de 35% de surfaces agricoles occupées à 92% de prairies. La culture des céréales, du maïs et autres cultures pérennes et maraîchage occupant le reste.

Vimines est classée en zone IGP (Indication Géographique Protégée) Emmental de Savoie, Emmental français Est-Central, Gruyère, Pommes et poires de Savoie, Tomme de Savoie, Vins de Pays des Comtés Rhodaniens, Vins des Allobroges et plus de 387ha en Zone Agricole Protégée.

Parmi les 12 sièges d'exploitation actuellement recensés sur la commune, seuls un maraîcher (article du Vim'Infos de mai 2022) et deux éleveurs exercent à plein temps.

David Curtet est petit-fils, fils d'agriculteurs et a toujours voulu l'être à son tour. Ses parents n'y sont pas favorables et le poussent à suivre une formation professionnelle. Une fois son BEP Chaudronnerie en poche, il commence à travailler et cumule une double activité en prenant soin de la 10aine de vaches de sa grand-mère. Il a déjà la ferme intention de saisir une opportunité dans le futur pour se consacrer pleinement à sa passion.

L'occasion se présente en 1998, date à laquelle il reprend les 5 vaches laitières des voisins, qui, en plus de celles de sa grand-mère lui permettent de s'autosuffire. Sa maman reste chef d'exploitation jusqu'à sa retraite en 2003 où il s'installe alors officiellement et construit un bâtiment fonctionnel.

25 vaches et une quinzaine de génisses de race Montbéliard et Abondance composent son cheptel actuel. Il travaille en partenariat avec la coopérative laitière « La Fruitière Monts et Vallées de Savoie » dans la Vallée du Guiers à Avressieux, qu'il fournit en lait pour la fabrication en label Raclette IGP.



ET D'AUJOURD'HUI :

s de la commune

Gabriel Buffle est issu d'une famille d'agriculteur depuis de très nombreuses générations. À l'origine, la ferme est implantée au Chef-lieu à l'angle du chemin du Fraytet puis depuis plusieurs générations au Sous-Mollard. Gabriel a toujours été passionné par la ferme et les vaches, déjà tout petit il suivait ses parents dans toutes les activités de la ferme en espérant reprendre le flambeau. Après un BTS ACSE (gestion agricole) il reprend la



ferme familiale en 2010. Il démarre en créant un cheptel sur l'exploitation et possède actuellement une quarantaine de vaches laitières et une trentaine de génisses de race Tarine, Montbéliard et Abondance. Il exploite environ cinquante hectares essentiellement sur Vimines et quelques parcelles à Chambéry-le-haut, autre lieu agricole familial.

Il produit du lait IGP tomme, emmental et raclette pour la coopérative des monts et vallées de Savoie à Avressieux. Il produit également une dizaine de veaux de lait ainsi qu'une ou deux génisses de viande qu'il vend en caissette à la ferme.



Il a également quelques moutons, chèvres, lapins et poules.

Il produit en très grande majorité son foin pour l'hiver, dès les beaux jours le troupeau est dans les parcs et ne rentre à l'étable qu'aux heures de traite.

Les nombreux pluri-actifs de la commune participent activement à la pérennité de la vocation agricole de Vimines.

Sans oublier les agriculteurs des communes voisines très engagés sur le territoire communal ainsi que les Viminais installés sur des communes voisines.



L'agriculture s'avère de plus en plus difficile, face à la complexification des normes et exigences réglementaires notamment européennes. La crise actuelle qui secoue le monde agricole en est l'expression. De constantes évolutions en matière d'aménagement des locaux, de besoins d'espaces fonctionnels, de prescriptions d'utilisation de produits, d'exigences de qualité, sont contraignantes et coûteuses.

Si la robotisation en marche peut faciliter le travail de l'exploitant, elle change radicalement la relation à l'animal tant recherché par les éleveurs.

Même la multiplication des conflits d'usage et l'incompréhension de certains habitants qui ne tolèrent aucune entrave à leur confort (bruit, odeur, circulation...) n'altèrent la motivation des agriculteurs à se lever tôt et terminer tard leur journée de travail pour le soin de leurs animaux ou l'entretien de nos espaces.

D'avis général, c'est un métier de passion.

Soutenons nos agriculteurs et respectons leur travail en restant sur les chemins lors de nos balades. En évitant de marcher dans leurs prés, nous préservons l'herbe qui servira à nourrir leurs bêtes.



Mobilité



Installation de la ligne de covoiturage spontanée

Dans le dernier Vim'info, nous vous présentions le projet de covoiturage spontané en partenariat avec la direction mobilité de Grand Chambéry.

Depuis début mars, les travaux de mise en place des panneaux de signalisation des 14 points d'arrêt ont débuté pour se terminer à la fin du mois de mars.

Ils se situent principalement sur l'axe de la RD 47 avec pour objectif d'offrir à ceux qui pratiquent le covoiturage la desserte des axes :

- Vimines - Cognin
- Vimines vers Saint Thibaud.

La mise en fonctionnement de ce nouveau dispositif visant à proposer une alternative à l'autosolisme est donc imminente, nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour son lancement.

Aux futurs collégiens de l'établissement Henry Bordeaux :

Suivant le lieu de domicile, l'accès à ce collège se fait soit :

- par la ligne régulière 17 et ligne Transport à la demande C57
- par la ligne 852 : ligne réservée uniquement et strictement aux élèves du collège Henry Bordeaux : attention, en plus de l'abonnement, il est nécessaire de faire une demande d'inscription de l'élève sur cette ligne avant le 30 juin via le site de Synchro Bus.

L'abonnement annuel permet d'utiliser ces deux lignes et donc l'ensemble du réseau synchro bus :

Plein tarif (QF supérieur à 690) :

- 92 € de 4 à 11 ans
- 187 euros de 12 à 25 ans,

Tarifs solidaires pour les QF inférieurs.



Synchro Bus présente les règles de bonne conduite pour prendre le car de ma ligne scolaire





LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

ARRIVE À



VIMINES



> Le compostage partagé à Vimines.

Vous n'avez pas suffisamment d'espace extérieur ?
Vous compostez déjà et vous souhaitez en faire un moment de convivialité ?
Alors le compostage partagé est peut-être la solution.
Cela tombe bien, le compostage partagé arrive à Vimines !

> Le compostage à Vimines : oui, mais où ?

Un premier site sera installé au Chef-lieu (à côté de l'allée du Prévert).
Plusieurs autres emplacements ont été identifiés sur la commune et permettraient l'installation de sites de compostage, à condition d'avoir des référents formés souhaitant s'y investir.

Les premiers emplacements repérés se situent sur les secteurs :

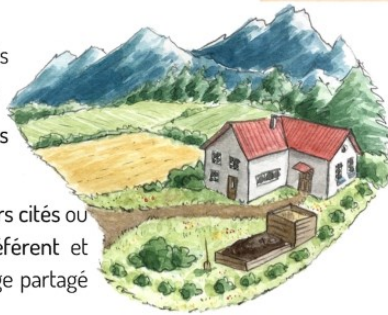
Les Perriers, Monzin, Le Lard, Les Berlioz.

Si vous résidez sur l'un des secteurs cités ou au sein du chef-lieu, devenez référent et permettez à un site de compostage partagé d'ouvrir près de chez vous.

Si vous ne résidez pas sur l'un de ces secteurs et que vous souhaitez qu'un site de compostage partagé soit installé à proximité de chez vous, contactez les Épigées. Les possibilités d'implantation seront étudiées pour chaque demande.

> Référent de site : comment se former ?

La formation de référent de site est gratuite et assurée par Les Épigées. Elle permet de se familiariser avec la pratique du compostage et la tenue d'un site de compostage partagé.
Pour en savoir plus sur la formation de référent de site, contactez les Épigées.



> Le compostage partagé : comment ça fonctionne ?

Le compostage partagé fonctionne avec 3 bacs :



Le bac de maturation permet de transférer la matière du bac d'apport lorsqu'il est plein. En quelques mois, le compost sera mûr.

Le bac d'apport sert à déposer vos déchets de cuisine.
Le bac de matière sèche pour réguler l'humidité et respecter l'équilibre des apports.

La gestion est assurée par des habitant(e)s volontaires, accompagné(e)s par l'agglomération de Grand Chambéry et les maîtres composteur(e)s des Épigées.

> Être référent : qu'est-ce que c'est ?

Les référents sont des personnes régulièrement présentes sur le site de compostage.

Elles sont formées au fonctionnement du compostage partagé et assurent ainsi la bonne santé du site.

L'équipe de référents est accompagnée et formée par la SCOP Les Épigées. Le matériel nécessaire au site est mis à disposition par Grand Chambéry.

Les référents effectuent deux missions régulières : brassage (10min/semaine) et transfert (1h/3mois) de la matière.

Ces deux opérations permettent une bonne décomposition des biodéchets et l'obtention d'un compost de qualité.



Pour en savoir +,
suivez notre formation
"Référent(e) de Site"
gratuitement !

POUR + D'INFORMATIONS CONTACTEZ TIPHAINE BALADI : T.BALADI@LES-EPIGEES.ORG OU AU 07 68 76 22 16



Frelon asiatique : Lancement de la campagne de piégeage

LE GDS a lancé sa campagne de piégeage des nids. Il s'agit d'un plan national d'installation des pièges, géré au niveau des régions, réalisé sur une période de 2 mois de mi-mars à mi-mai, et ce afin de limiter le développement de nids secondaires.

Deux types de pièges ont été retenus :

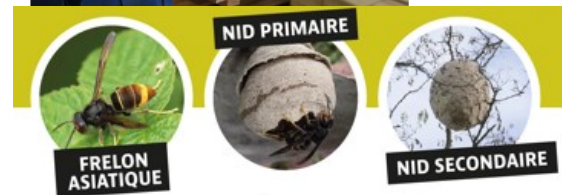


Piège Beevital



Piège Robida

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?
Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr



Les Renouées Asiatiques

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques qui ont été reconnues comme envahissantes par l'Europe en 2016. Elles menacent la biodiversité en engendrant la disparition d'habitats naturels et d'espèces, en modifiant la composition chimique du terrain sur lequel elle s'est implantée.

La renouée se développe très rapidement jusqu'à 8 cm par jour pour former des bosquets. Elles peuvent atteindre 3 mètres de haut mais la partie aérienne visible n'est qu'une partie de l'iceberg... !

Il existe 3 renouées asiatiques dont les caractéristiques diffèrent légèrement, voir les photos ci-dessous :



La renouée de Sakhaline



La renouée de Bohême



La renouée de Japon

Lors de la découverte de renouées sur son terrain, chez son voisin ou sur un espace public, je le signale auprès de la mairie de Vimines (contact@vimines.com ou contact sur le site de la commune). Les élus référents des plantes invasives recensent les lieux sur une carte du Système d'Information Territorial du Parc Naturel Régional de Chartreuse : une dizaine de lieux d'implantation sont répertoriés.

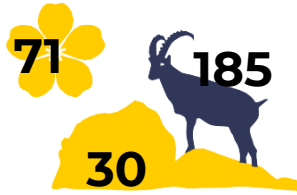


Une Chartreuse multifacette

L'ambition du Parc en quelques chiffres



Renforcer la protection réglementaire des sites paysagers remarquables en augmentant d'au moins 25% la surface protégée.



Maintenir le nombre d'espèces prioritaires présent sur le territoire : faunistiques (185) ou floristiques (71) et d'habitats (30).



Augmenter de 30 hectares, la surface d'entité écologique remarquable nouvellement gérée.



Conserver les 908* emplois agricoles *exprimé en ETP (équivalent temps plein)



Augmenter la part de la surface de forêt en AOC Bois de Chartreuse de 60%



Accroître le nombre de nuits marchandes à 500 000

Les axes de la charte

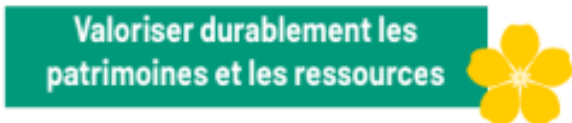


Maintenir la mosaïque paysagère résultant de l'activité agricole et de la gestion forestière

Protéger les paysages remarquables sous pression de la fréquentation, des projets d'équipements ou d'infrastructures ou encore de la publicité.

Valoriser les savoir-faire locaux, les géo-patrimoines et patrimoine archéologique

Développer le tourisme culturel patrimonial et géologique



Mener des actions de préservation des espaces ou des milieux

Lutter contre les espèces toxiques envahissantes

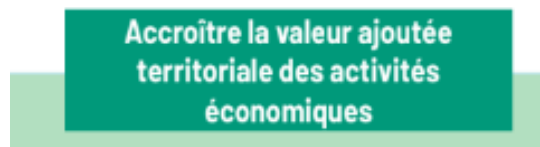
Préserver les milieux aquatiques et humides.



Maintenir l'outil de production forestière et sa capacité à valoriser le bois localement

Poursuivre le déploiement d'une destination touristique « Chartreuse »

Maintenir et faire évoluer les filières agricoles de qualité



Associations

Amicale des Anciens Combattants de Vimines

Fondée en 1976, l'Amicale des Anciens Combattants de Vimines a pour vocation d'assurer la pérennité du devoir de mémoire et d'honorer tous ceux qui ont combattu et laissé leurs vies pour la liberté et la paix de notre Pays.

L'année 2023, malgré tous nos espoirs, n'a pas répondu à nos attentes de sérénité et de paix. La guerre en Ukraine se poursuit, l'attaque du 7 octobre au Moyen-Orient a généré un nouveau conflit et réveillé d'autres antagonismes dans le monde, sans oublier les catastrophes naturelles qui se sont abattues sur plusieurs départements français et à l'extérieur de l'Hexagone.

Comme anciens combattants, nous sommes impuissants devant ces conflits hors de notre pays mais nous avons l'obligation de continuer à œuvrer pour la pérennité du devoir de mémoire et de prévention pour la protection de tous.

Les membres de notre Amicale, toujours sans Présidence à notre grand regret, ont honoré tous les combattants morts pour notre Pays, avec beaucoup de solennité et de reconnaissance lors de leurs cérémonies patriotiques.

Retours sur nos dernières cérémonies et événements :

Le 8 septembre 2023, présence de quelques membres de l'Amicale au Forum des Associations.



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2023 à 11 heures, au monument aux morts, en présence de Madame Corine WOLFF, Maire de Vimines, de quelques élus, de plusieurs enfants de l'école et des habitants de Vimines, s'est déroulée la cérémonie commémorative du 105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, suivie d'un dépôt de gerbes.

Le 19 mars 2024, à 10 H 30, au monument aux morts et à la stèle du souvenir, cérémonie commémorative du 62ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, suivie du dépôt de gerbes, en présence de Madame Corine WOLFF, Maire de Vimines, de Monsieur Gérard GUGGIARI, Premier adjoint, et dans l'assistance de Madame Josette REMY, Maire de Challes-les-Eaux.



Cérémonie du 19 mars

Activités et Cérémonies à venir :

- o Le 8 mai 2024, tenue de notre Assemblée générale suivie de la cérémonie au monument aux morts pour le 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- o Début septembre 2024, Participation au Forum des Associations.
- o Le 11 novembre 2024, au monument aux morts, cérémonie commémorative du 106ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

**Nous remercions la municipalité pour son accompagnement et son soutien.
Nous souhaitons toujours une forte participation des Viménais lors de nos cérémonies.**

Contact : La Secrétaire : Jacqueline TAMBURINI - 06 78 28 98 98.



stage
HIP HOP
avec India

SALLE ST JEAN - VIMINES
14H00 15-16-17 AVRIL
16H30



Après plusieurs années de formation à la **JD School de Paris**, India revient à Vimines pour enseigner à nos jeunes les fondamentaux des danses Hip Hop.

Comment positionner son corps, enchaîner les mouvements de manière fluide, danser en groupe et en solo, prendre confiance en soi et danser en impro.

Inscriptions et renseignements
associationarborescence73@gmail.com

À partir de 10 ans

Arborescence

Pour les vacances de printemps, l'association **Arborescence** propose un stage de HIP HOP (Locking) pour les enfants à partir de 10 ans avec India.

Les 15 et 16 à la Salle Saint Jean de Vimines.

Attention, changement de salle le 17 avril
Rdv en salle de motricité de l'école.

De 14h à 16h30.

Tarif : 45€

Renseignements et inscriptions :
associationarborescence73@gmail.com

Vim'tonic

SEMAINE PORTES OUVERTES

Cours d'essai offerts

RENFORCEMENT
MUSCULAIRE, GYM
DOUCE, YOGA, QI
GONG, PILATES,
CIRCUIT TRAINING,
ZUMBA ...

VIMTONIC



DU 3 AU 7 JUIN 2024

Pour plus d'informations :

E-mail : vimtonic@orange.fr
<https://www.vimtonic.fr>



Comité Scolaire



Le Comité Scolaire de Vimines est une association de parents d'élèves qui a pour but de récolter de l'argent par le biais de manifestations. Les bénéfices sont reversés aux écoles maternelle et primaire afin de participer au financement de certaines activités scolaires (sportives, culturelles, séjours, carnaval, spectacle de Noël...)

Retour en images sur nos manifestations

Beujolais nouveau
16 novembre



Toute l'équipe du comité scolaire de Vimines tient à remercier les participants : parents et enfants, bénévoles, partenaires et tous ceux qui contribuent à la réussite de ces moments festifs.

À l'occasion des fêtes de fin d'année le comité a été présent, en partenariat avec Troc'Savoirs, sur le marché de Noël du 3 décembre, . Parallèlement, une vente de sapins a été réalisée. Le 15 décembre, tous les enfants ont pu se rendre au spectacle présenté par la Fée Skelpeu. Enfin, sur invitation du comité, le père Noël a été à la rencontre des élèves directement dans les classes pour une distribution de papillotes et de cadeaux!



Défilé déguisé dans le chef lieu accompagné par Cocktail de Zik. Les enfants ont ensuite pu profiter d'une boum animée par DJ Biloute. De beaux moments de partages pour petits et grands!

Carnaval
9 mars

2024



Chocolats de Pâques



Fête du pain
5 mai



Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole? Nous rencontrer?

N'hésitez pas à nous contacter ou à nous laisser vos coordonnées afin de vivre avec nous l'envers du décor !

viminescomitescolaire@gmail.com

Ces fêtes sont l'occasion de partager un bon moment en famille ou entre amis, et participent aussi à la vie de la commune.

Feux de la Saint Jean 29 juin





Saison 2 – Partie 2
Ouverture du café associatif du
8 mars au 14 juin 2024



C'est l'heure du passage de Grolle !
 Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 9 février, s'est réuni le 14 février.
 L'occasion, entre autres, de voter le nouveau bureau !
 C'est ainsi que Tiffany devient notre nouvelle présidente et prend la relève de Damien !
 Thomas devient trésorier et Marine secrétaire.
 Et Damien alors ? Il nous quitte ? Pas du tout ! Il devient co-responsable du pôle animation aux côtés d'Amandine !

La Grolle vous retrouve pour un printemps festif et joyeux ! Notez bien les dates à venir !

- Le 5 avril : Spectacle de magie avec Chris Torrente
- Le 12 avril : Changement des pneus avec Jerem'auto et concert intimiste du groupe Lo Siento
- Le 3 mai : Soirée Jardins
- Le 17 mai : Atelier pain avec Marion Combaz
- Le 24 mai : Color run – Course des couleurs
- Le 31 mai : Petite fête de la musique
- Le 7 juin : Ateliers cirque pour les enfants
- Le 14 juin : Soirée de clôture de la saison – Soirée alsacienne

La Grolle présente

Par Chris TORRENTE
 Bienvenue des champions du monde de magie
 C'est Comedy Magic

Durée 1h
 Bar et restauration fermés pendant le spectacle

CHRIS DE RIRE !
 Spectacle de magie et humour

Le 5 avril 2024
 A 18h30

Tarifs:
 Enfant: 5€ Adulte: 10€

La Grolle - Café associatif de Vimines
 Salle Saint Jean Plus d'infos : www.cafeasso-vimines.fr

Lo Siento*

12 avril 2024

20h Concert intimiste

Le duo Lo Siento nous invite dans un road trip musical de l'Andalousie au Nordeste du Brésil en faisant escale au Cap vert, à Cuba ou en Colombie

Entrée 5€

Dès 18h30 - Tapas et Sangria

Bar et restauration fermés pendant toute la durée du concert

La Grolle Café associatif de Vimines

Café associatif de Vimines
 À la Salle Saint Jean
www.cafeasso-vimines.fr

Vendredi 12 avril
 De 12h à 21h

Jerem'Auto Change TES PNEUS

Dans son atelier, à 200 m du café
 Route de Maragnan 73160 VIMINES

Sur inscription en cliquant [ICI](#)

Roues complètes 12€ les 2	Pneus à permuter 32€ les 2
1 boisson incluse	1 boisson incluse

La café sera ouvert dès 12h
 Attention, le bar sera fermé à partir de 20h pour la soirée théâtre

Proposé par le Café Associatif de Vimines
www.cafeasso-vimines.fr

Un grand merci à nos adhérents, à nos bénévoles et à nos partenaires !

Nous vous souhaitons un beau printemps 2024 !

Retrouvez toutes nos soirées en détail sur notre site internet : cafeasso-vimines.fr



Kart Altitude

Notre 1^{ère} saison a été un réel succès, les avis favorables exprimés par les différents circuits visités et nos adhérents nous motivent pour notre 2^{ème} saison qui débutera sur le circuit du karting de Crolles le **24 mars 2024 à 8h30** ; deux nouveaux circuits font leur apparition cette année.

Sportivité, convivialité, entraide et fair-play, voici quelques mots qui décrivent parfaitement le **championnat de karting de location** que l'association organise sur **10 circuits différents en région Rhône-Alpes** jusqu'au mois de décembre (aucun équipement personnel n'est obligatoire).

Conscients que la pratique du sport mécanique peut être coûteuse, nous avons pour objectif de rendre accessible à tous la pratique du karting en organisant un championnat ouvert à tous les niveaux **à partir de 16 ans**.

Chaque Grand-Prix se déroule de la manière suivante :

Qualification de 10 minutes pour déterminer la grille de départ suivi de 3 manches de 10 minutes.

Un tirage au sort des karts est réalisé pour chaque manche sans pouvoir tirer 2 fois le même kart.

Pour figurer au classement du championnat, le pilote doit être membre de l'association. Nous proposons dans la mesure du possible du covoiturage pour nos déplacements.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet www.kartaltitude.fr, les inscriptions se font dans la rubrique « Calendrier & inscription ».



Club KDT Self Défense Krav Maga

L'ASK 73 a animé son 3^{ème} stage d'initiation à l'auto défense féminine à Vimines le 11 février 2024. Matinée très riche tant en pratique qu'en échanges entre participantes et instructeurs.



Après l'effort le réconfort... petit pot de l'amitié pour clôturer cette séance.

La prochaine initiation se déroulera le 7 avril 2024, à 10h00 dans la salle polyvalente de St Thibaud de Couz.



Pour clôturer la saison sportive, date à déterminer, nous espérons organiser en extérieur (stade) un stage mixte avec les conjoints, les parents et amis.

L'ASK 73 propose tous les lundis soirs, des cours enfants à 17h50 salle St Jean et des cours adultes à 19h15 salle motricité.

C'est toujours avec le même bonheur que les aînés se retrouvent.

Régulièrement tous les premiers mardis du mois pour partager la passion des jeux, belote, rumikub, triomino.....aussi pour partager les nouvelles des uns et des autres, de la vie de la commune ;

En décembre, les « fleuristes » du club se sont mobilisés pour participer au téléthon en confectionnant une soixantaine de magnifiques bouquets.

Le repas de fin d'année a réuni quarante six adhérents qui ont pu profiter d' un repas de fête.



Ce fut l'occasion de célébrer les anniversaires : les 90 ans de Madeleine et Albert, les 80 ans de Marc, Noël, Marie Thérèse, René , Agnès.

En janvier, une vingtaine d'invitations avaient été lancée à des amis pour le partage de la galette des rois et pour faire connaissance avec le club.. Dix personnes nous ont rejoints : ce moment a été extrêmement sympathique et a permis quelques nouvelles adhésions.

L'Assemblée générale , en février, a réuni beaucoup de monde : elle a permis d'attester « une bonne santé du club » et d'acter les projets pour 2024 :

- le maintien de la marche du mardi : départ 13h30 au parking de l'Oseraie.
- un loto interne en mars, avec de nombreux lots intéressants.
- une sortie d'une journée le vendredi 21 juin avec visite des caves de Chartreuse, du musée archéologique de Paladru ;
- en septembre, du 16 au 19, un voyage de 4 jours : deux destinations sont à l'étude :
 - ⇒ la Provence : Aix en Provence, Marseille, Notre Dame de la Garde, Cassis et ses caves, la grotte de Coscer, les Beaux de Provence avec les carrières de lumière...l
 - ⇒ la Camargue

Les « artistes », en fleurissement, apprécient toujours les cours d'art floral.

Le groupe de treize se retrouve, une fois par mois, autour de Dominique pour confectionner de superbes compositions florales.

Tout en apprenant les techniques nécessaires, ces moments empreints de joie et d'amitié, sont très agréables et permettent de laisser agir l'imagination.

Depuis septembre, les cours ont lieu une fois par mois, le jeudi de 13 h à 15h30.

Chaque fois, Dominique confectionne une composition en démonstration, composition offerte à la mairie, en remerciement de la mise à disposition de la salle..

Peut-être avez-vous eu l'occasion d'en admirer certaines !!

Contact de la Présidente
Thérèse DUBOIS : tél. 04 79 69 25 87





ASSOCIATION TROC'SAVOIRS

Depuis la rentrée 2023, les créations se font nombreuses dans les ateliers !
N'hésitez pas à venir créer avec nous !!

Le **lundi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30/17 h** au 1^{er} étage de la Salle St Jean

Le **jeudi soirée de 19h00 à 21h00** au 1^{er} étage de la Salle St Jean

Pour l'atelier du jeudi, si vous êtes intéressé par le concept mais que vous ne savez pas quand vous pouvez venir, merci de nous laisser vos coordonnées par mail, téléphone, SMS, afin d'être averti quand l'atelier n'a pas lieu.

Le principe de l'association
... Vous arrivez quand vous voulez ...
...vous repartez quand vous voulez !!!

Possibilité de venir voir ou de faire un essai sur deux ateliers



Retour sur le début de l'année :

Le 9 novembre, Nelly nous a proposé un atelier crochet. Nous devons, pour ceux qui le souhaitait, réaliser une panier en crochet ... de beaux paniers, de toutes les couleurs ont été confectionnés et se sont, pour beaucoup, retrouvés sous les sapins de Noël !!

Le 2 décembre 2023 a permis à l'association de faire une nouvelle fois, découvrir ses talents et ceux de viminais(es) et également d'artisans extérieurs, par le biais du Marché de Noël.

Organisé en même temps que la vente de sapins du Comité Scolaire. Nous avons dû nous adapter à la date, à la salle, et se fut une belle réussite, chaleureuse, avec beaucoup de monde et une ambiance très festive !



En décembre également, le groupe du lundi est parti à la découverte de la terre, avec la réalisation de sculpture en terre auto-durcissante.

Les troqueurs/troqueuses du lundi ont également pu voir et tester du modeling paste (technique d'un épaississant qui donne du relief sur la toile), les résultats sont bluffant !



Nous espérons pouvoir rythmer les prochains mois par des ateliers à thème.

En prévision, pour l'atelier du jeudi soir : réalisation d'origami en 3D (proposé par Amélie), atelier pot en terre cuite.

Pour plus d'infos contacter :

Présidente et responsable de l'atelier du jeudi : Caroline CHAALAL CHABOUD

06 15 46 07 12 - chaboud.caroline@wanadoo.fr

Présidente adjointe : Laurence BERLIOZ

Secrétaire : Tanguy JANIN

Secrétaire adjointe et responsable l'atelier du lundi : Marie-Claire DUISIT –

04 79 62 75 92 – marie.18@wanadoo.fr

Trésorière : Alexandra CATTAUD

Cotisation annuelle : Adulte = 16€ (ou 18€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon) / Ado = 8€ (ou 10€ avec reversement de 2€ au profit du téléthon)



<https://www.facebook.com/Trocsavoirs-204834236723434>





SUPER U

 HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi
de 8h30 à 20h00

La Motte Servolex

www.superu-lamotteservolex.com


Les portes de Servolex
 75 rue Lavoisier - VRU SORTIE 14 LA MOTTE SERVOLEX
 04 79 25 64 22



GÉNIE CIVIL • BÂTIMENT • TRAVAUX PUBLICS

Tél : 04 79 25 10 32
 Email : info@mauro-btp.com
 Site internet : www.mauro-btp.com

**Blanc
Bouvier**

MENUISERIE – EBENISTERIE- AGENCEMENT

1 rue de la fabrique – 73160 COGNIN

Tel. : 04.79.69.04.16

E-mail : blancbouvier@yahoo.fr

Site internet : www.blanc-bouvier.com

TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS
 ENROBES – VRD – TERRASSEMENT
 Cours de privés – Communes – Industries – Collectivités





Agence de La Ravoire - 801 rue Archimède - ZI de l'Albanne (73490)
 Tél : 04 79 25 10 25 - mail : contact@sertpr73.fr




MITHIEUX MAÇONNERIE
 MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 NEUF & RENOVATION
 04 79 69 51 59 WWW.MITHIEUXMAÇONNERIE.FR



Homatic
 AUTOMATISMES & ACCESSIBILITÉS

Portail – Porte de garage –
 Automatisation – Volet
 roulant – Store – Pergola



HOMATIC – 545 Route de la Prairie à VOGLANS
 04.79.617.617 info@homatic.fr - www.homatic.fr


 04 79 36 05 13
MUSCAT
NET SURFACES

PROPRETE - ENVIRONNEMENT - MULTISERVICES

SUPER U
Cognin

Vous souhaitez voir apparaître votre encart publicitaire ici ?
Tarifs et renseignements auprès de la mairie : contact@vimines.com

Directeur de la publication : Corine WOLFF - Conception, réalisation : Mairie de Vimines
 Comité de rédaction : Mairie de Vimines
 Crédit photos : Mairie de Vimines
 Impression: AlloCopy Pro Label Imprim'Vert

CALENDRIER

Manifestations

AVRIL

Mardi

9

Conseil Municipal
Salle du Conseil - Mairie

Mercredi

17

Zygomatic Festival
À partir de 15h30
Salle St Jean

Vendredi

14

Gala de danse
Arborescence
Saint Thibaud de Couz

Mardi

25

Conseil Municipal
Salle du Conseil - Mairie

Samedi

29

Feux de la St Jean
Comité Scolaire
Chef-Lieu

MAI

Jeudi

2

Déchetterie Mobile
Parking du stade

Dimanche

5

Fête du Pain
Comité Scolaire
Salle Saint Jean

Mercredi

8

Commémoration du 8 mai
Anciens Combattants
Chef-Lieu

Mardi

14

Conseil Municipal
Salle du Conseil - Mairie

Jeudi

16

Atelier Bébés Lecteurs
Salle de motricité

JUILLET

Mercredi

3

Déchetterie Mobile
Parking du stade

AOÛT

Jeudi

15

Fête du 15 août
Comité Paroissial
Chef-Lieu

JUIN

Dimanche

2

Braderie des enfants
Parking des salles des fêtes

Dimanche

9

Elections Européennes
Salle St Jean

Jeudi

20

Atelier Bébés Lecteurs
Salle de motricité